

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

### AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné de ce qui suit :

#### **AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le règlement #2020-251 – Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU) a été adopté à la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2020. Un exemplaire est disponible sur le site internet municipal ainsi qu'au bureau municipal sur les heures d'ouverture régulière.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery ce 9<sup>e</sup> jour de décembre 2020



Doris Bélanger  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière